

Le dispositif « Sortir plus »

Avec l'avancée en âge, faire des courses, aller chez le coiffeur ou le médecin, rendre visite à des amis ou à des parents devient souvent difficile.

La prestation « Sortir Plus », en facilitant la sortie des personnes âgées de leur domicile permet de maintenir le lien social le plus longtemps possible, y compris après 80 ans.

Publics concernés

Pour bénéficier de ce service, les personnes doivent avoir plus de 80 ans et être confrontées à l'isolement ou à la solitude.

Organisation : Le financement est effectué sous la forme de chèques emploi service universels (CESU), préfinancés et nominatifs, attribués par les caisses de retraite complémentaire.

Le chéquier est envoyé - à l'adresse de la personne ou celle d'un de ses proches. Chaque chéquier a une valeur de 150 € et comprend 10 chèques de 15 € chacun.

Par chéquier, sans condition de ressources, une participation financière est demandée de 15 € pour le premier chéquier, de 20 € pour le deuxième chéquier et de 30 € pour le troisième chéquier. Chaque personne peut bénéficier de trois chèquiers par an maximum.

Les chèquiers sont valables une année civile et peuvent être utilisés jusqu'à la fin janvier de l'année suivante.

Le partenariat inter-régimes

Les partenariats CNAV/AGIRC-ARRCO et MSA/AGIRC-ARRCO ont été engagés respectivement depuis 2012 et 2013. L'un des objectifs est de développer l'accès au service « Sortir plus » pour les personnes dont le besoin a été identifié dans le cadre des plans d'aide personnalisée.

La CNAV et la MSA identifient les bénéficiaires potentiels et leur remet une information sur les conditions d'accès aux services.

Présentation du service

Pour bénéficier du service, il suffit :

- d'appeler un conseiller au 0 810 360 560,
- le conseiller organise la sortie pour aller à la gare, chez le coiffeur, retrouver des amis, faire des courses, voir des spectacles...

L'accompagnateur est un salarié d'un organisme d'aide à domicile ou de transport accompagné agréé par la Caisse de retraite.

Il va chercher la personne à l'heure convenue et l'accompagne à pied ou en voiture. Selon le cas, il peut attendre ou rester à ses côtés. Il la raccompagne ensuite à son domicile.

13 Boulevard Maréchal FOCH 30300 **BEAUCAIRE**

E-mail : contact@ars-services.fr

☎ : 04 66 01 41 82

2 Place Viala, 13160 **CHATEAURENARD**

Site web: www.ars-services.fr

☎ : 04 90 15 69 97